



NOS CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ D'UN PROJET

Nous avons élaboré de manière collective des critères d'éligibilité pour la sélection des projets menés.

Ces critères sont répartis en **3 catégories**:

A- La cohérence avec les orientations d'Electriciens sans frontières

- Le projet constitue un réel apport au développement des populations démunies à travers l'accès à l'électricité et/ou à l'eau.
- La plus-value d'Electriciens sans frontières est démontrée (apport d'expertise, conseil auprès d'un maître d'ouvrage, maîtrise d'œuvre).

B- Le caractère responsable du projet

- Les effets directs (amélioration des conditions de vie de la population, bénéfiques pour l'activité économique locale, charges induites pour les bénéficiaires) et indirects (risques d'exclusion et/ou de modification de l'équilibre social, impact environnemental...) du projet sont clairement identifiés.
- Le projet s'inscrit dans la durée et intègre pour cela des activités génératrices de revenus ou s'assure de permettre le bon fonctionnement des installations pendant une durée d'au moins cinq ans, prévoit le transfert des compétences aux parties prenantes pour garantir leur autonomie et implication et s'adosse à un partenaire du Sud légitime, solide et compétent.
- Une équipe projet compétente.
- Les risques financiers, humains, sociaux, techniques sont évalués et des solutions proposées.

C- La cohérence avec la stratégie d'Electriciens sans frontières

- Le rapport coût/efficacité du projet.
- L'inscription du projet dans un programme pluriannuel portant sur plusieurs réalisations plutôt qu'une opération ponctuelle.
- Le partage des compétences et expériences entre les différentes délégations d'Electriciens sans frontières.
- L'innovation, tant sur le plan social que méthodologique, géographique, partenarial ou technique, susceptible d'enrichir l'expertise ou la valeur ajoutée d'Electriciens sans frontières.
- La mutualisation des projets et des ressources pour permettre des économies d'échelle.
- Le nombre de salariés d'entreprises partenaires impliqués dans le projet.
- La perspective de développement de partenariats importants pour Electriciens sans frontières avec des acteurs reconnus de la solidarité internationale ou de l'accès à l'énergie.
- La lisibilité du dossier projet.